



# Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

## Déclaration sur dossier CST du 26 MARS 2025

### **Dossier 3 - Lignes de gestion de la politique d'action sociale**

Avant de nous prononcer sur ce dossier l'UNSA tient à remercier et à féliciter tous les agents investis dans cette association qui sans relâche travaillent avec rigueur pour l'ensemble des agents de notre collectivité, et nous avons une pensée particulier pour Mme Martine Haut qui partira en retraite bien mérité dans les mois à venir .

Les lignes de gestion de la Politique sociale à destination des agents , de leurs familles et des retraités de la Ville de Marseille qui ont été présentées lors du CST du mois d'Avril 2024 font donc l'objet d'ajustement dans ce rapport.

Vous nous avez indiqué en réunion préparatoire à ce CST que le budget du CAS aller passer de 2 600 000 Euros à 2 900 000 euros, soit une augmentation de 6 %. Nous nous en réjouissons car plus la participation de notre collectivité augmente, plus les différentes actions envers les bénéficiaires en seront bénéfiques.

Concernant la nouvelle convention d'une durée de 3 ans celle-ci pourra t'-elle faire l'objet d'une révision durant cette période précitée ?

Bien que l'UNSA a fait le choix d'être acteur de la mise en œuvre de cette nouvelle politique d'action sociale, puisqu'un des sièges de Vice-président est occupé par notre secrétaire générale, nous restons attentif à ce que la gestion du CAS soit mise en œuvre de manière conforme et réglementaire par rapport à la loi.